

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 02282
Numéro SIREN : 824 587 539
Nom ou dénomination : 711 EVENTS

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2023 sous le numéro de dépôt 12566

711 EVENTS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300 EUROS

Siège social : 231 chemin de Capeau

84270 VEDENE (Vaucluse)

824 587 539 RCS AVIGNON

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20 AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois,
et le vingt août,

Monsieur G rald ALMUDEVER, associ  unique et pr sident de la soci t  711 EVENTS, a  tabli ainsi qu'il suit le pr sent proc s-verbal.

L'associ  unique est en possession des documents suivants :

- le texte des d cisions propos es.

Il pr cise l'ordre du jour des pr sentes d cisions :

- D cision   prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du code du commerce,
- Pouvoirs pour formalit s.

L'associ  unique prend alors les d cisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associ  unique a pris connaissance de la situation de la soci t , telle qu'elle r sulte des comptes annuels de l'exercice clos le 31 d cembre 2022, approuv s par le proc s verbal en date du 20 avril 2023, lesquels font appara tre que les capitaux propres sont devenus inf rieurs   la moiti  du capital social. L'associ  unique, statuant conform ment aux dispositions de l'article L.225-248 du code du commerce, d cide la continuation de l'activit .

DEUXIEME DECISION

L'associ  unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du pr sent proc s-verbal,   l'effet d'accomplir toutes formalit s l gales.

De tout ce que dessus, il a  t  dress  le pr sent proc s-verbal qui, apr s lecture, a  t  sign  par l'associ  unique.

Monsieur G rald ALMUDEVER